Conseil municipal du 16 juin 2026 - Ardres
--- LISTE DES DELIBERATIONS ---

L'an deux mille vingt-six, le seize juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à Ardres, sous la présidence de Monsieur Ludovic LOQUET Maire élu par l'assemblée en suite de la convocation du neuf juin deux mille vingt-six

Etaient présents : Ludovic LOQUET, Gilles COTTREZ, Sylvie BONNIERE, Joël VANDERPOTTE, Sophie VANHAECKE, Frédéric FEYS, Marie-Hélène LABRE, Ludovic BAROUX, Chantal BRISSAUD, René DEMASSIEUX, Véronique LANNOY, Frédéric HUBERT, Hélène RENAUT, Anne-Sophie DEVOS, Ludivine PUGET, Rebecca BARBIER, Aurélien DEHARTE, Ewen FRELECHOUX-TRONSCORFF, Jean-Marc DESFACHELLES, David LAIDET, Anne-Sophie ROGER, Quentin PATERNOSTER, Marion MOREAU, Quentin LOUIS

Excusés avec pouvoir : Hélène HENAULT, Ludivine PUGET, Maxime LEFIEF, Coralie THIRY qui avaient respectivement donné pouvoir Anne-Sophie DEVOS, Hélène RENAUT, René DEMASSIEUX, Anne-Sophie ROGER
Arrivées de Ludivine PUGET à 18H31 et Frédéric FEYS à 18H29

Secrétaire de séance : Chantal BRISSAUD

La séance est ouverte à 18h00
Il est procédé à l'appel.
Le Quorum étant atteint, le Conseil a pu valablement délibérer.
Le procès-verbal du conseil municipal du vingt huit avril deux mille vingt-six est unanimement approuvé.

EAU

D26-46 PRESENTATION DU RAPPORT 2025 EAU POTABLE

Le Conseil Municipal prend acte

ASSAINISSEMENT

D26-47 ELECTION DU MAPRESTNATION DU RAPPORT 2025 ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le Conseil Municipal prend acte

FINANCES

D26-48 RECOMPENSE POUR L'EDITION 2026 DE L'ARENE DU LAC

Adopté à l'unanimité

D26-49 BON D'ACHAT POUR LES ELEVES DE CM2

Adopté à l'unanimité

D26-50 MARCHES SEMI NOCTURNES – MISE EN PLACE D'UNE CAUTION

Adopté à l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

D26-51 MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Adopté à l'unanimité

D26-52 FIXATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS AUX INSTANCES DE DIALOGUE SOCIAL

Adopté à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

D26-53 APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL 2026-2033

Adopté à la majorité
7 voix contre

D26-54 APPROBATION DU REGLEMENT CLECT DE LA CCPO

Adopté à la majorité
2 abstentions

D26-55 APPROBATION DU PACTE DE GOUVERNANCE

Adopté à la majorité
7 abstentions

D26-56 PREEMPTION SUR LA DIA N°062 038 26 00020 PORTANT SUR LA VENTE D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER CADASTRE AO 167

Adopté à l'unanimité

D26-57 PUBLICITE DES DECISIONS DU MAIRE

Le Conseil Municipal prend acte

DELIBERATIONS SUR TABLE

D26-58 MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Adopté à l'unanimité

D26-59 DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé
La séance est levée à 20h20

La Secrétaire de Séance
Chantal BRISSAUD

Ludovic Loquet,

Maire d'Ardres